

Conférence romande des chefs des départements de l'instruction publique

Autor(en): **Savary, Ernest**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Annuaire de l'instruction publique en Suisse**

Band (Jahr): **21 (1930)**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-111749>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Conférence romande des chefs des départements de l'Instruction publique.

La Conférence des Chefs des Départements de l'Instruction publique a eu sa session ordinaire le 1^{er} juillet 1930, à Neuchâtel, dans l'admirable salle de Marie de Savoie, sous la présidence de M. le conseiller d'Etat Maurice Paschoud.

Un des principaux objets à l'ordre du jour consistait dans la discussion du rapport de la Commission du « Glossaire patois » et dans l'exposé du créateur de cette remarquable publication, M. le prof. Gauchat. On ne saurait trop admirer l'initiative prise, par ce savant linguiste il y a plus de trente ans, en étudiant les différents patois romands avec la collaboration de MM. Jeanjaquet, à Neuchâtel, Tappolet, à Bâle, et Muret, à Genève. Le « Glossaire » est un monument extraordinaire qui a exigé un labeur énorme et une persévérance à toute épreuve. Nous ne saurions trop recommander la lecture des fascicules déjà parus (Attinger, Neuchâtel) ; ils présentent un très vif intérêt pour tous les amis du passé.

L'*Annuaire de l'Instruction publique*, la question du français dans les films cinématographiques, celle des *Manuels pour l'enseignement des mathématiques dans les écoles secondaires* de la Suisse romande ont retenu longuement l'attention de MM. les Chefs des Départements. Sur le second point, M. Borel, conseiller d'Etat de Neuchâtel, a été chargé de se renseigner sur les agences qui préparent les films et sur la manière dont elles travaillent. Si une intervention a quelque chance d'améliorer l'état de choses actuel, le Bureau de la conférence fera le nécessaire. Sur le troisième point, MM. les conseillers d'Etat Borel et Paschoud sont priés d'entrer en rapports avec la Commission romande chargée d'entreprendre la publication de manuels de mathématiques pour se renseigner sur les projets de celle-ci et sur la possibilité pour les cantons de l'appuyer.

Une requête de l'*Institut pour l'enseignement par l'image lumineuse*, à Genève, a été examinée avec intérêt. La conférence recommandera aux cantons romands de venir en aide à l'Institut en achetant des bandes et des films et, cas échéant, en prenant quelques parts sociales de cette association.

Le Département de l'Instruction publique a été chargé d'étudier la publication d'un *Tableau d'images concernant les règles de la circulation*. Des propositions seront faites aux autres cantons qui verront s'ils peuvent s'y rallier.

Cette importante séance a été suivie, le 2 juillet, d'une belle course à travers le pays de Neuchâtel, aux aspects si variés et parfois si pittoresques.

E. S.
